

## SANTÉ

# UNE CABINE DE TÉLÉCONSULTATION À PRÉVESSIN-MOËNS

Pour faciliter l'accès aux soins, le Département de l'Ain, la commune de Prévessin-Moëns, Pays de Gex Agglomération et la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays de Gex innovent en proposant, aux habitants du Pays de Gex, un service de télémédecine via une cabine de téléconsultation installée à l'Espace Santé Europa, 180 route du Nant, à Prévessin-Moëns. La cabine sera opérationnelle à partir du mercredi 8 juin 2022.



### L'AIN, PREMIER DÉPARTEMENT A PROPOSER DES CABINES DE TÉLÉCONSULTATION

Avec 7 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 9 au niveau national, la situation de la démographie médicale dans l'Ain est préoccupante. Le Département de l'Ain a donc fait de ce dossier une priorité. Début 2020, suite à la concertation menée avec l'ensemble des acteurs de la santé (Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Conseil départemental de l'Ordre des médecins et de nombreux praticiens), il a engagé un plan d'actions volontariste pour tenter d'apporter des solutions à ces problématiques. Parmi ces actions, le Département a fait le choix de déployer des cabines de téléconsultation connectées, un dispositif médical équipé d'instruments de mesure qui donne accès à une consultation clinique, dans des conditions similaires à celle d'un cabinet médical.

L'Ain est le premier Département à proposer à ses habitants des consultations à distance afin d'améliorer l'offre de soins, là où les besoins sont les plus urgents. Aujourd'hui, 6 cabines sont installées sur l'ensemble du territoire : à Belley, Bourg-en-Bresse, Montréal-la-Cluse, Prévessin-Moëns, Saint-Julien-sur-Reyssouze et Valservhône.

## La cabine

La Consult Station® est équipée d'instruments connectés (tensiomètre, thermomètre, oxymètre, dermatoscope, otoscope, stéthoscope, balance et toise, électrocardiogramme, audiogramme, tests visuels) qui permettent au médecin téléconsultant d'établir un diagnostic basé sur la prise de mesures. La cabine est dotée d'un système vidéo et audio et d'une imprimante, pour permettre au patient de récupérer un bulletin comportant les mesures effectuées grâce aux instruments et, le cas échéant, une ordonnance.

Le patient peut accéder au compte-rendu de sa consultation sur son espace personnel. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation. Les données de santé du patient sont stockées chez un hébergeur de données agréé par le Ministère des solidarités et de la santé.

\*La Consult Station® est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE



### 1 Comment prendre rendez-vous ?

- **Via le site internet : imedians.com**  
Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : **PRE012**
- **Ou par téléphone : 01 70 81 49 46**  
Coût d'un appel local – Appel non surtaxé
- **Consultations : Du lundi au samedi (fermé le jeudi)**
- **Âge minimum : 14 ans** (les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal)
- **Les rendez-vous ne peuvent pas être pris plus de 72 h à l'avance**



### 2 Le jour de la consultation

Sur place, un référent cabine accueille le patient. Installé dans la cabine, le patient introduit sa carte vitale et son code de rdv, puis il est rejoint par le médecin téléconsultant.



### 3 Pendant la consultation

- Pendant la consultation, le médecin téléconsultant guide le patient dans la manipulation des instruments et échange avec lui afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, le patient récupère le compte rendu du médecin, le résumé des prises de mesures et le cas échéant son ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- La consultation donne lieu à une prise en charge par l'Assurance Maladie dans les conditions actuelles définies par la réglementation.
- À chaque passage, la cabine est désinfectée par le référent, selon un protocole d'hygiène strict.



### Infos pratiques

Plus d'informations sur les sites internet de la Communauté d'agglomération ou du Département de l'Ain :

[www.teleconsultation.ain.fr](http://www.teleconsultation.ain.fr)

## Qui sont les médecins téléconsultants ?

Ce sont des médecins généralistes inscrits au Conseil de l'ordre, en France, et exerçant par ailleurs en cabinet libéral. Ils sont spécifiquement formés à la téléconsultation via la cabine et suivent des protocoles précis pour mener les consultations et orienter le patient dans la manipulation des instruments. Ils sont également informés des ressources médicales disponibles sur le territoire de santé où est implantée la cabine, afin de faciliter la réorientation du patient, pour une consultation auprès d'un spécialiste notamment. Des consultations auprès de spécialistes pourront éventuellement être proposées, dans les prochains mois, en fonction des besoins.



**Jean Deguerry**  
Président du Département de l'Ain

« La lutte contre la désertification médicale est un enjeu majeur. Bien que la compétence santé relève de l'État et non des collectivités locales, le Département de l'Ain en a fait une priorité. La cabine de téléconsultation permet de pallier le manque de médecins et d'obtenir un rendez-vous rapidement. Au total, 6 cabines ont été installées dans l'Ain. En parallèle, le Département mène des actions fortes pour attirer les professionnels de santé dans l'Ain et faciliter leur installation. Un recrutement de médecins salariés est également en cours. Enfin, la formation « Parcours spécifique accès santé » (PASS) ouvrira à Bourg-en-Bresse dès la rentrée 2022. »



**Aurélie Charillon**  
Maire de Prévessin-Moëns

« En conformité avec notre volonté de développer l'offre médicale et face à la désertification médicale, les élus locaux que nous sommes sont amenés à innover. Après des retours d'expériences probants, la cabine de télé-médecine, nous est apparue comme une option sérieuse pour développer l'offre de soins à Prévessin-Moëns. »

## CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand • 04 74 22 98 33 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)